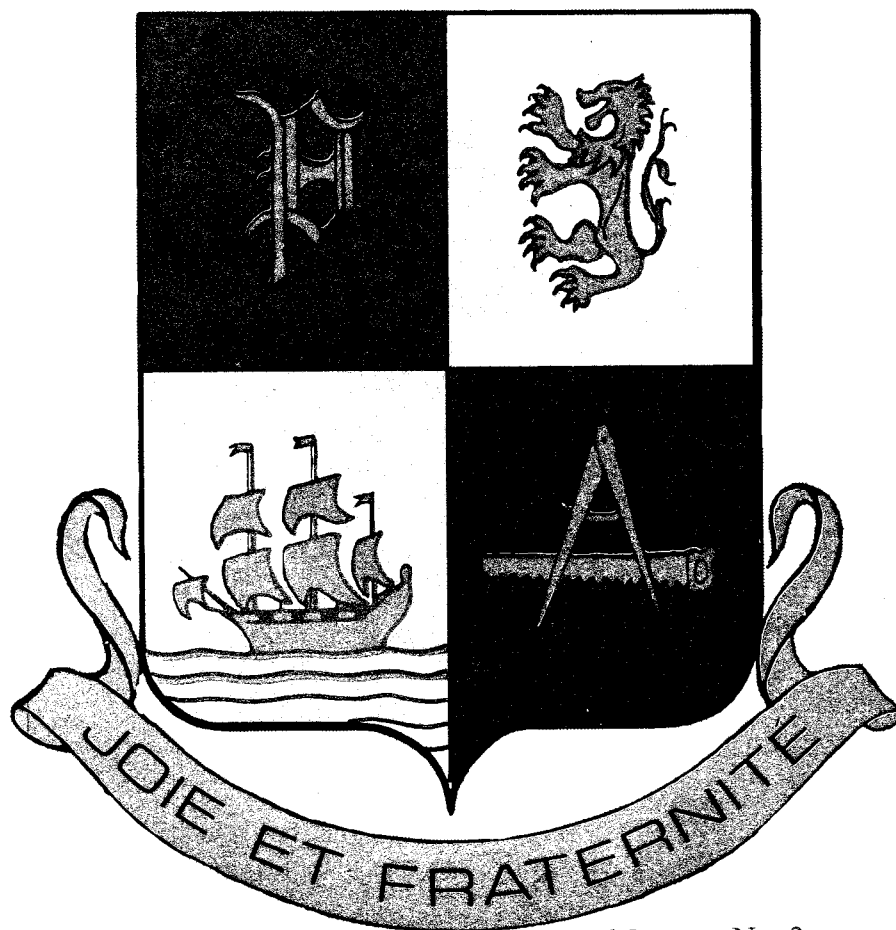


BULLETIN

de l'association des familles

Poitras



Vol.9

No: 3

Juillet 1997

3e trimestre

<<<<<<<<<<< ASSOCIATION DES FAMILLES POITRAS >>>>>>>>>>>>>>>>>>>>>>

Président: Gilles Poitras

Vice-présidente: Thérèse Poitras-Montemeglio

Secrétaire-trésorière: Suzanne Poitras

Généalogiste: Guy Poitras

Administrateurs(es):

Marie-Josée Léveillé

Edouard Poitras

Adolphe Montemeglio

G -Amédée Poitras

Raymond Poitras

Directeur de la région de Montréal: Roger Poitras

Directeurs de la région de Laval: Thérèse et Adolphe Montemeglio

Directeur de la région de l'Epiphanie-L'Assomption: G.Amédée Poitras Cécile Poitras

Directeurs de la région de St-Cado: Jacques et Roselyne Poedras

Directeurs de la région de Bouvron: Marcelle et Pierre Poidras

Responsable du bulletin: Gilles Poitras

Comité du bulletin: Gilles Poitras, Guy Poitras, G.Amédée Poitras, Serge-André Crête

Comité du dictionnaire: Suzanne Poitras (St-Hyacinthe)

Lorraine Poitras (Matane)

Gilles Poitras (Iberville)

Pour toute correspondance avec l'association des Familles Poitras:

For any information about the Association des Familles Poitras:

Communiquez avec: Contact:

Suzanne Poitras, sec.-trés.

2075 rue Pratte, Appt, # 201

St-Hyacinthe, QC, Canada

J2S 7W5

tel: (514) 773-815

**Vous pouvez faire parvenir vos
articles à:**

Send any articles to:

Gilles Poitras

18 Bord-de-l'eau

Iberville, Qc Canada

J2X 4J3

MOT DU PRÉSIDENT

"L'impact d'un grand rassemblement peut se révéler des plus positifs. - Les retombées les plus appréciables touchent au rapprochement des membres, à la rencontre de parents éloignés du Canada et des Etats-Unis, à la publicité et à l'accroissement de l'intérêt envers l'association, au recrutement de nouveaux membres et à la valorisation du patrimoine familial".
(Extrait: "La fédération des familles-souches québécoises", p.48)

Si je me réfère à ce texte, c'est afin de sensibiliser nos membres à l'importance d'un rassemblement tant pour le bien de l'association elle-même que pour les membres en général.

Je puis vous assurer, que, depuis six mois, le comité organisateur a déployé beaucoup d'efforts afin de présenter une journée remplie d'émotions, de découvertes et de rencontres heureuses. D'autant plus, que la ville de Cugand vient de nous signifier qu'un groupe d'environ 25 personnes ayant à leur tête M. et Mme Joël Caillaud, maire de Cugand, fera partie de notre rassemblement.

Afin de favoriser l'organisation, nous vous demandons de ne pas attendre à la dernière minute pour envoyer votre inscription. **Nous souhaiterions recevoir votre réponse pour le 15 juillet 1997.**

Chers membres, votre association déploie tous les efforts pour entretenir la ferveur de notre groupe. Mais, comme toute association, sa force réside dans l'intérêt de ses membres.

" Votre implication... est notre force. "

Gilles Poitras, président

A WORD FROM THE PRESIDENT

"The impact of an important meeting can be very positive. The results most looked for are the union of the members, the opportunity of meeting distant relatives from Canada and the US, the publicity bringing more interest with regards to the association, the recruiting of new members and the valorization of the familial patrimony". (From: La Fédération des familles-souches québécoises, p. 48.)

I refer to that quote in order to sensitize our members concerning the importance of our meeting for the association as a whole and for all members.

I can assure you that for the last six months, the organizing committee has spent a lot of efforts in order to offer a day full of emotions, discoveries and happy reunions. Moreover, the town of Cugand has just informed us that a group of about 25 people from this town will join us, including Mr Joel Caillaud, the mayor of Cugand, and his wife.

In order to assist the organizing committee in its work we kindly ask you to send your inscription as soon as possible, and not later than 15th July 1997. Our sincere thanks.

Dear members, your association does its best to increase the interest for the group, but as for all associations, his strength resides in the involvement of each of its members.

Your involvement ... is our strength

Gilles Poitras, chairman

RASSEMBLEMENT

Invitation cordiale à assister à notre rassemblement quinquennal de l'association.

Le 9 août 1997, 8h 30 - Inscription et remise des informations.

Auberge des Seigneurs, 1200 rue Johnson, Saint-Hyacinthe.

Tous les membres, les non-membres et tous ceux et celles qui y sont intéressé(e)s.

Prix de la journée: \$ 65.00 pour les membres réguliers.
\$ 75.00 pour les non-membres.

Sous la présidence d'honneur de
René et Yvonne Poitras,

Possibilité de coucher sur place, soit à l'Auberge ou soit au motel.

Voir feuille à l'intérieur de ce bulletin.

Personne responsable de la vente des billets et des réservations:

Mme Mariette Poitras
735 rue Girouard Est
St-Hyacinthe, QC
J2S 7Z1 (514) 778-1087

RASSEMBLEMENT

PROGRAMME DU RASSEMBLEMENT

Samedi, le 9 août 1997

- 8h30: Inscription
- 10h: Découverte des lieux: Présentation de la région
- 10h30: Assemblée générale
- 11h30: Lunch et repos
- 13 h: Ouverture officielle
- 14h: Présentation des produits agro-alimentaires de la région. Visite des kiosques et dégustation des produits.
- 15h: Dévoilement du volume: " Jean Poitras et ses descendants".
- 16h30: Messe
- 18h: Cocktail - Vin d'honneur
- 18h30: Banquet (Cérémonie des aînés)
- 20h: Soirée dansante et récréative.

Dimanche, le 10 août 1997.

13h. à 16h30: Tour de ville en autobus pour ceux qui se sont inscrits. (\$10,00 par personne).

Bon retour dans vos régions respectives et merci de votre participation.

JOSEPH-MARIE POITRAS, 1714 - 1789 et les temps difficiles

Troisième enfant de Joseph-Lucien Poitras et de Geneviève Moisan, ce petit-fils de l'ancêtre Jean a vu le jour le 9 janvier 1714 dans la vallée traversée alors par le chemin de la Suète entre les hauteurs de Lorette et de Sainte-Foy.

Il est de la génération qui vivra une des périodes très pénibles de notre histoire, soit la fin du Régime français avec toutes ses vicissitudes, les épisodes angoissants de la conquête, les débuts difficiles de la domination anglaise et l'invasion américaine.

A l'âge de 24 ans, il obtient des Jésuites, le 14 mai 1738, une concession dans la seigneurie de Bélair; il s'agit d'une terre de 3 arpents de largeur sur 50 de profondeur qu'il revendra une dizaine d'années plus tard lorsqu'il décidera de s'établir pour fonder un foyer à Sainte-Foy où ses frères aînés sont déjà installés.

À la suite de la mort de son père survenue le 3 octobre 1748, il avait hérité d'un demi arpent, 30 pieds de largeur de terre sur 30 arpents de profondeur sur la Côte Saint-Pierre. Il achètera ensuite de son frère Jean-Baptiste, le 15 octobre 1748, la moitié de la terre de 3 arpents que celui-ci avait reçue de ses parents lors de son mariage, soit un arpent et demi de largeur sur 30 de profondeur aussi sur la Côte Saint-Pierre; l'acte stipule "... Ensemble les maisons, grange, étable, terres labourables étant sur la dite terre ..."

Ainsi pourvu, il revendra le 20 septembre 1749, sa terre de la seigneurie de Bélair puis en octobre (le jour est resté en blanc au registre paroissial) il épousera à Sainte-Foy sa cousine germaine, Françoise, fille de René Girard dit Brindamour et de Marie-Joseph Poitras.

Françoise Girard, lors de son mariage, partageait avec 3 de ses soeurs une propriété de 1 arpent et demi de largeur sur 30 de profondeur située à Sainte-Foy sur la Côte Saint-Michel aujourd'hui le chemin Sainte-Foy) sur laquelle se trouvait une maison de pierres de 28 pieds sur 18; l'usufruit de cette propriété était cependant réservé à leur mère, Marie-Joseph Poitras, jusqu'à son décès.

Le jeune couple s'installa dans cette maison et dès le 5 mai 1751, soit environ 1 an et demi après son mariage, Joseph-Marie Poitras vendait à son frère Michel la propriété acquise de son frère Jean-Baptiste le 15 octobre 1748.

Au cours des années, Joseph-Marie acheta des soeurs de sa femme, Françoise Girard, leurs parts de cette propriété qu'elles se partageaient de sorte qu'il devint finalement propriétaire de toute cette terre qui mesurait à l'origine 2 arpents sur 30 et qui avait appartenu antérieurement à Pierre-Gabriel Le Provost, alors curé de Sainte-Foy.

L'année 1759 a sûrement été l'une des plus éprouvantes pour Joseph-Marie Poitras. Dès le 25 mai, tous les hommes avaient reçu ordre de se rendre à Québec pour y travailler aux fortifications, la flotte anglaise ayant déjà été signalée dans le bas du fleuve aux environs de

l'Ile Verte. Durant tout l'été, on avait essuyé les bombardements de la ville et paré aux tentatives de débarquement des Anglais jusqu'à celui de l'Anse-au-Foulon qui a mené aux Plaines d'Abraham le 13 septembre et à la reddition de Québec le 18.

Enfin, le 12 novembre, Françoise Girard mourait et était inhumée le 14 à Sainte-Foy après avoir mis au monde 6 enfants, 5 garçons qui moururent tous en bas âge et une fille Marie-Françoise, baptisée à Sainte-Foy le 3 avril 1757 qui épousera Michel Robitaille à Lorette le 24 avril 1775.

Au cours de l'hiver suivant la capitulation de Québec, quelques centaines d'habitants de Sainte-Foy où le général Murray avait posté 200 hommes de troupe, furent requis pour couper et transporter 16,000 cordes de bois nécessaires à la garnison anglaise.

Parti de Montréal le printemps suivant, le Chevalier de Lévis, dans l'espoir de reprendre Québec, arriva le 27 avril 1760 par le chemin de la Suète sur les hauteurs voisines de l'église de Sainte-Foy où les Anglais étaient cantonnés.

Joseph-Marie Poitras et tous ses proches habitaient alors sur les lieux mêmes des mouvements de troupes et des engagements près de l'église que les Anglais brûlèrent avant d'en être chassés et de se retirer à l'intérieur de la ville. L'arrivée de navires anglais devant Québec le 15 mai força Lévis à se replier sur Montréal qui capitula finalement le 7 septembre suivant.

Par la proclamation du 22 septembre 1760, le général Amherst instaura le Régime militaire, à caractère temporaire vu qu'aucun traité de paix n'avait alors été conclu entre la France et l'Angleterre et qu'en conséquence le sort du Canada n'était donc pas encore définitivement scellé.

C'est dans ce climat chargé d'incertitude que Joseph-Marie Poitras, veuf de Françoise Girard depuis le 12 novembre 1759, se remarie à Sainte-Foy le 6 octobre 1761 à Marie-Joseph Garneau.

À ce moment, il habite toujours sur le chemin Sainte-Foy, près de l'église, la maison acquise de sa première épouse et de ses soeurs et qu'il partage avec la mère de ces dernières à titre s'usufruitière. Il s'agit d'une maison de maçonnerie de 28 pieds sur 18 pieds "... couverte en planches redoublées en bardo, planchers haut et bas embouvetés, une cheminée au pignon du Nord-Est, six grandes ouvertures, une grande porte, les croisées garnies en vitre et parties en papier, les chassis ferrés."

La mention de "croisées garnies parties en vitre et parties en papier..." s'explique du fait des combats livrés tout récemment à proximité de cette maison et qui avaient fort probablement entraîné le bris de vitres des croisées; comme la vitre à cette époque était un matériau rare et coûteux, on y substituait, lorsque nécessaire dans les fenêtres du papier huilé qui avait la propriété de laisser passer la lumière tout en fermant l'ouverture.

C'est dans cette maison que la veille de leur mariage, en présence du notaire André Geneste, Joseph-Marie Poitras et sa future épouse, Marie-Joseph Garneau, accompagnés de leurs parents et amis s'étaient assemblés pour conclure leur contrat de mariage.

Vu l'arrivée de Marie-Joseph Garneau dans la maison qu'il partageait avec la mère de sa première épouse depuis de nombreuses années, Joseph-Marie Poitras, le jour même de son mariage, concluait avec ses belle-soeurs Marie-Anne et Marie-Joseph Girard, une entente à l'effet que cette dernière, à certaines conditons, irait vivre désormais chez sa fille Marie-Joseph et son gendre Joseph Mignerou où elle mourra moins de 2 ans plus tard et sera inhumée à Québec le 29 mai 1763 à l'âge de 76 ans.

Le nouveau couple Poitras-Garneau s'installe donc immédiatement dans sa maison du chemin Sainte-Foy, seul avec la petite Françoise âgée de 4 ans, issue du premier mariage de Joseph-Marie Poitras. Malgré les graves difficultés engendrées par les changements de régimes, la vie continue dans la maison du chemin Sainte-Foy durant les 9 prochaines années et ce n'est qu'à travers les registres de la paroisse que nous suivons l'existence de la famille que nous voyons grandir.

Au recensement de 1762, Joseph-Marie Poitras est inscrit comme habitant la paroisse de Sainte-Foy, sur une terre de 2 arpents de largeur, possédant alors 2 vaches, 2 "taurailles", 1 cheval et 2 cochons.

Un premier enfant, prénommé Jean-Baptiste, est baptisé le 17 septembre 1762; à l'âge de 16 ans il sera placé par son père en apprentissage pour 4 ans chez Pierre Normandeau, maître-forgeron et serrurier de Québec. L'apprentissage terminé, il épousera à L'Islet le 25 octobre 1785, Marguerite Bernier; 8 garçons et 5 filles issus de ce mariage laisseront une nombreuse descendance dans cette région.

Le traité de Paris conclu le 10 février 1763 met fin aux incertitudes et scelle le sort du Canada; le Régime militaire se prolonge cependant jusqu'au 10 août 1764 conformément à une clause de l'accord donnant aux Canadiens la liberté d'émigrer pendant les 18 mois suivant la signature du traité.

La France publie ensuite le 29 juin 1764 les conditions de la liquidation de sa monnaie de papier; dur coup pour les Canadiens car la majorité de la monnaie qu'ils détiennent ne sera payée qu'au quart de sa valeur.

Le gouvernement civil qui remplace à compter du 10 août 1764 le Régime militaire exclut à toute fin pratique, les Canadiens-Français des responsabilités administratives et judiciaires et les Anglais se garantissent l'autorité suprême; les lois françaises n'ont plus cours et la religion catholique n'a qu'une reconnaissance bien limitée.

Tout cela entraîne beaucoup de frustration sans pour autant empêcher la vie de continuer; après Jean-Baptiste, leur premier né, le couple mettra au monde 8 autres enfants, 5 filles et 3 garçons dont un seul, Michel, laissera une nombreuse descendance dans la région de Québec suite à son mariage à Madeleine Mirand à Sainte-Foy, le 2 novembre 1796.

Suite au décès de Françoise Girard, sa première épouse, Joseph-Marie Poitras héritait de la moitié des biens de la communauté, l'autre moitié appartenant alors à sa fille Françoise, seule survivante issue de cette union. Un inventaire de ses biens fut donc dressé par le notaire André Geneste le 24 juillet 1769 afin d'en déterminer la valeur.

De multiples transactions s'ensuivirent impliquant Joseph-Marie Poitras, tant en son nom que comme tuteur de sa fille mineure, et son épouse Marie-Joseph Garneau, dont la vente, le 15 octobre 1770, de leur maison du chemin Sainte-Foy et la terre de 2 arpents de largeur sur laquelle elle était construite, Joseph-Marie Poitras régla finalement le 19 juillet 1776 la tutelle de sa fille Françoise, émancipée par son mariage à Michel Robitaille, à Lorette le 24 avril 1775, en lui versant la somme de 1082 livres, 15 sols comme héritage lui venant de sa mère.

Après la vente de leur maison du chemin Sainte-Foy, Joseph-Marie Poitras et sa femme habitent sur la Côte Saint-Pierre, toujours à Sainte-Foy, lorsque les Américains envahissent le pays en 1775 et que le général Montgomery, au début de décembre, occupe Beauport, La Canardière et Sainte-Foy où il établit son quartier général. Une fois de plus, c'est l'occupation militaire avec tout ce qu'elle implique d'insécurité, de privations et de corvées obligatoires.

Malgré l'échec de l'attaque sur Québec, le 31 décembre 1775 alors que Montgomery est tué, l'occupation se poursuit jusqu'au début de mai suivant, alors que Québec reçoit des renforts de l'Angleterre et chasse les Américains.

Les Canadiens-Français, en grand nombre, étaient demeurés neutres dans ce conflit malgré l'adoption par le Parlement de Londres de l'Acte de Québec le 13 juin 1774 pour tenter de gagner leur fidélité face à la révolte qui grondait à ce moment dans les colonies de la Nouvelle-Angleterre.

L'Acte de Québec entré en vigueur le 1er mai 1775 réintroduisait l'usage des lois civiles françaises, accordait une certaine reconnaissance à la religion catholique et n'exigeait plus le serment du Test qui empêchait les catholiques d'accéder à l'administration de la Province.

Joseph-Marie Poitras s'éteignit à l'âge de 75 ans et fut inhumé à Lorette le 27 janvier janvier 1789 après avoir traversé, comme on l'a vu, une période tumultueuse de notre histoire; il n'en fallait pas tant pour expliquer qu'en mourant il ne laissait pratiquement rien à son épouse Marie-Joseph Garneau alors âgée d'environ 50 ans. Elle se remarie 6 ans plus tard à Sainte-Foy le 20 juillet 1795 à Louis Berthiaume après avoir partagé avec ses enfants la succession de son mari défunt estimée au total à environ 360 livres.

Marie-Joseph Garneau mourut le 17 décembre 1806 et fut inhumée à Sainte-Foy le surlendemain.

Guy Poitras, ing. Sillery, novembre 1996.

INFORMATION TOURISTIQUE

Bureau de tourisme et des congrès de Saint-Hyacinthe Inc.

2090 rue Cherrier, Saint-Hyacinthe, Québec. J2S 8R3

Téléphone: (514) 774-7276

Télécopieur: (514) 774-9000

SANS FRAIS: 1-800-849-7276 (Valide au Canada et aux États-Unis)

Heures d'ouverture : mai à septembre: lundi au dimanche de 9h à 17h.

Le Bureau de tourisme est prêt à vous envoyer tous les renseignements pertinents à votre demande. Renseignez-vous. Il est là pour vous aider et rendre votre séjour agréable.

ENCOURAGEONS NOS ANNONCEURS

mazda
Chatel

4601, boul. des Galeries, Québec, Qc G2K 1X1
Tél.: (418) 627-4601
Fax: (418) 627-8515



GUY POITRAS

Conseiller



LES MEUBLES POITRAS INC.

79, ONULPHE-PELTIER,
L'ÉPIPHANIE, (QUÉBEC)
J5X 3W9

ROBERT POITRAS
président

TÉL.: (514) 588-2539
FAX: (514) 588-4131

ALFRED W. POITRAS # 937

6600 E TELEPHONE ROAD # 503

VENTURA

CA 93003



CONSEILLER

*en successions et fiducies
- impôts -*

J.E. Roger Poitras, B.Sc.
9067 de Reims
Montréal, (QC) H2N 1T2
(514) 389-1708